



DECLARATION DES TRANSACTIONS SUR ACTIONS PROPRES

En application de l'Article 4 paragraphe 4 du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la Directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, et conformément aux dispositions de l'Article 241-4, I, 1° du Règlement général de l'AMF, SOMFY déclare ci-après les transactions réalisées sur ses propres actions pour la période du 05/03/2012 au 09/03/2012

Dénomination sociale de l'émetteur :

SOMFY SA
50 avenue du Nouveau Monde
74300 CLUSES

Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 5 mars 2012 au 9 mars 2012

		Nombre de titres	Prix moyen pondéré	Montant en €
Séance du 05/03/2012	Achats	0	0.0000	0
Séance du 06/03/2012	Achats	0	0.0000	0
Séance du 07/03/2012	Achats	0	0.0000	0
Séance du 08/03/2012	Achats	0	0.0000	0
Séance du 09/03/2012	Achats	0	0.0000	0
Total		0	0.0000	0